



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question écrite n° 63650

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement de la plateforme des MOOC, le Fun. Cette plateforme propose une série de cours en ligne intéressante notamment pour les publics ne pouvant suivre des enseignements universitaires en présence réelle. Néanmoins, si ces expérimentations sont nécessaires pour se positionner sur le marché du numérique, on ne saurait ignorer les problèmes soulevés en termes de droits d'auteurs (code de la propriété intellectuelle) et d'accompagnement didactique (échanges réels avec les enseignants). La plateforme Fun propose différents niveaux d'implication pour qu'il y ait une interaction avec les publics intéressés. Il aimerait savoir si les MOOC sont destinés à terme à permettre aux publics de passer des examens en ligne ou en présence réelle et si la formation continue des enseignants du supérieur pourrait inclure la manière d'interagir sur cette plateforme qui ne contient pour l'instant que des contenus enregistrés et didactiques.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63650

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 septembre 2014](#), page 7521